

FICHE D'INFORMATION SUR L'EXPLORATION PHOTODERMATOLOGIQUE

Document établi en Mars 2001, validé par la Société Française de Photodermatologie

- L'exploration photodermatologique est un examen complémentaire important quand on soupçonne une photodermatose devant une éruption localisée ou prédominante sur les zones cutanées découvertes, nettement rythmée par les expositions solaires.

- L'exploration photodermatologique se déroulera sur plusieurs jours consécutifs et pourra comporter plusieurs types de tests :

- La détermination de votre sensibilité cutanée au soleil par exposition aux rayons ultraviolets à l'aide d'un simulateur solaire (reproduisant l'exposition naturelle du soleil) et/ou d'une source spéciale délivrant des UVA. Cette exposition provoque des petits coups de soleil transitoires sur des zones limitées de la peau. Votre sensibilité au soleil sera mesurée par le « coup de soleil minimum » déclenché par ces lumières artificielles ;
- L'irradiation plusieurs jours de suite sur une zone cutanée de 10 cm² (par une dose de lumière équivalente à 2 – 3 « coups de soleil minimum » à chaque fois). La lecture se fera le dernier jour. Chez les sujets à peau foncée, une pigmentation résiduelle transitoire peut persister durant quelques semaines ;
- L'irradiation plusieurs jours de suite du corps entier ou du décolleté par des UVA émis par une source spéciale ou une cabine de photothérapie. La lecture se fera le dernier jour ;
- Des photopatchtests cutanés : application sur le dos pendant 24 à 48 heures de différentes substances réputées pour entraîner des réactions au soleil (batterie standard mise au point par la Société Française de PhotoDermatologie), de différentes matières premières ou produits finis susceptibles d'être en contact avec la peau et de déclencher une réaction lors d'une exposition au soleil (filtres solaires, ingrédients, produits cosmétiques,...). Ces substances sont gardées sous occlusion pendant 24 à 48 heures puis seront exposées aux ultra-violets. La lecture se fera le dernier jour ;
- Des phototests UVB et/ou UVA après réintroduction par voie orale d'un médicament suspect de photosensibilisation.
- Ces tests seront prescrits par le médecin consultant et effectués sous sa responsabilité, avec l'aide éventuelle d'un (e) infirmier (e). Un compte-rendu sera adressé à votre médecin et éventuellement à vous-même à la fin de l'exploration.

Le médecin est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

PRECAUTIONS A PRENDRE

AVANT LES TESTS

- Ne pas prendre de médicament anti-allergique.
- Dès le premier jour des tests, apporter tous les médicaments, pommades et cosmétiques antérieurement utilisés. Dans le doute, apporter le maximum de produits, la sélection sera faite par le médecin.

PENDANT LES TESTS

- Ne pas prendre de douche ni de bain.
- Ne pas pratiquer d'activité physique importante (sport) en raison de la transpiration (risque de décollement des tests).
- Ne pas porter de vêtement neuf ou fragile qui pourrait être taché lors des tests (utilisation du feutre pour repérer l'emplacement des tests).
- Ne pas s'exposer au soleil. En cas de réintroduction d'un médicament, éviter toute exposition solaire, (y compris le visage), pendant quelques jours.

APRES LES TESTS

- Les tests, surtout s'ils sont positifs, entraînent des démangeaisons localisées qui peuvent être calmées par des dermocorticoïdes.